SECTION E — CONSTRUCTIONS FIXES

E06 PORTES, FENÊTRES, VOLETS OU STORES À ROULEAU, EN GÉNÉRAL; ÉCHELLES

E06B FERMETURES FIXES OU MOBILES POUR OUVERTURES DANS DES BÂTIMENTS, VÉHICULES, PALISSADES OU CLÔTURES SIMILAIRES EN GÉNÉRAL, p.ex. PORTES, FENÊTRES, STORES, PORTAILS (stores ou jalousies de serres A01G 9/22; rideaux A47H; capots ou couvercles de voitures B62D 25/10; lucarnes E04B 7/18; pare-soleil, vélums E04F 10/00)

Note(s)

1. La présente sous-classe ne couvre pas les combinaisons de battants ou de châssis avec des moyens de fonctionnement, de montage, d'enclenchement ou de fermeture du type appartenant à la classe E05, qui sont couvertes par les sous-classes appropriées de la classe E05, à l'exception de celles relevant des groupes E06B 7/086, E06B 9/00 ou E06B 11/02 de la présente sous-classe.
2. Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
   - "battant" désigne tout élément d'un mouvement de pivotement, de glissement ou autre, telles que porte ou fenêtre, pour fermer une ouverture;
   - "châssis de battant" désigne le ou les bords périphériques qui délimitent la bordure extérieure du battant.
3. En ce qui concerne les aménagements des portes ou fenêtres de véhicules, il est important de tenir compte de la note (1) qui suit le titre de la sous-classe B60J.

Schéma général

ENCADREMENTS.....1/00
ÉLÉMENTS POUR LA FERMETURE.....3/00, 5/00
AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS.....7/00, 9/00
PASSAGE À TRAVERS CLÔTURES.....11/00

1/00 Structures de cadrage des ouvertures dans les murs, planchers ou plafonds; Châssis destinés à être montés rigidement dans de telles ouvertures (E06B 5/00 a priorité; caractéristiques relatives également aux châssis intérieurs ou châssis de battants, caractéristiques relatives uniquement au montage des châssis intérieurs E06B 3/00; joints d'angle ou joints de bordure E06B 3/96) **[4]**

1/02 • Cadres de base, c. à d. cadres gabarits pour ouvertures dans les murs ou surfaces analogues avec moyens d'y assujettir un autre châssis monté rigidement; Adaptation particulière de ces derniers en vue de leur fixation

1/04 • Chambranles de portes, fenêtres ou analogues à fixer dans les ouvertures (adaptation particulière pour fixation sur les cadres gabarits E06B 1/02; caractéristiques relatives uniquement au montage des vitres ou autres panneaux E06B 3/00)

1/06 • • Chambranles en bois

1/08 • • • composés de plusieurs parties eu égard à la section droite du chambranle lui-même

1/10 • • • • ajustables quant à l'épaisseur des murs

1/12 • • Chambranles métalliques

1/14 • • • de section droite particulière (E06B 1/18, E06B 1/22 ont priorité)

1/16 • • • • Chambranles creux

1/18 • • • composés en plusieurs parties eu égard à la section droite du chambranle lui-même

1/20 • • • • ajustable quant à l'épaisseur des murs

1/22 • • • avec des seuils de forme particulière faisant partie intégrante du chambranle

1/24 • • Chambranles en pierre naturelle

1/26 • • Chambranles en matière plastique

1/28 • • • Chambranles creux (E06B 1/30 a priorité)

1/30 • • • composés de plusieurs parties eu égard à la section droite du chambranle lui-même

1/32 • • Chambranles composés de parties faites en différents matériaux

1/34 • • Revêtements, p.ex. revêtements de protection contre les intempéries ou à des fins décoratives

1/36 • • Chambranles adaptés pour fenêtres uniquement

1/38 • • • pour boutiques, étalages ou autres vitrines

1/40 • • • Chambranles avec parties amovibles pour recevoir les vitres (E06B 1/38 a priorité)

1/52 • • Chambranles adaptés pour portes uniquement

1/56 • Fixation des châssis aux cadrages des ouvertures

1/58 • • par jointoyage, p.ex. au ciment

1/60 • • par des moyens mécaniques, p.ex. par ancrage

1/62 • Calfeutrement ou recouvrement des joints entre les cadrages des ouvertures et les châssis (E06B 1/34 a priorité)

1/64 • • par insertion d'éléments non rigides, p.ex. bandes, languettes élastiques

1/66 • • par des garnitures en chicane

1/68 • • par des éléments externes profilés

1/70 • Rebords; Seuils

3/00 Châssis mobiles de fenêtres, battants de portes ou éléments analogues pour fermer les ouvertures; Pose des fermetures fixes ou mobiles, p.ex. des fenêtres; Caractéristiques des châssis extérieurs fixes relatives au montage des châssis des battants (E06B 5/00 a priorité; volets ou pièces analogues E06B 9/00; vitres C03; réunion de feuilles de verre par fusion C03B 23/203; liaison verre-verre par des procédés autres que la fusion ou liaison de pièces de verre à des pièces en d'autres matériaux inorganiques C03C 27/00)

3/01 • Parois mobiles ou éclipsables pour hangars ou autres halls, p.ex. pour avions (structure des murs E04B 2/00)

3/02 • Battants faits entièrement en verre

3/04 • Châssis de battants non caractérisés par le genre du mouvement (caractéristiques relatives au genre du mouvement E06B 3/32)

3/06 • • Châssis simples

3/08 • • • Structures dépendant de l'emploi de matériaux spécifiés (E06B 3/24 a priorité)

3/10 • • • • en bois

3/12 • • • • en métal

3/14 • • • • • de section particulière

3/16 • • • • • • Châssis creux

3/18 • • • • en béton ou autre matériau semblable à la pierre

3/20 • • • • en matière plastique

3/22 • • • • • Châssis creux

3/24 • • • spécialement adaptés pour un vitrage double (parties séparables pour fixer les vitres E06B 3/64)

3/26 • • Châssis composés, c. à d. comprenant un châssis dans ou derrière un autre châssis (E06B 3/263, E06B 3/28 ont priorité; aménagements des châssis mobiles E06B 3/32)

3/263 • • Châssis avec des dispositions particulières pour l'isolation **[6]**

3/267 • • • avec des éléments isolants formés in situ **[6]**

3/273 • • • avec des éléments isolants préfabriqués maintenus en place par déformation de parties d'éléments de châssis **[6]**

3/277 • • • avec des éléments isolants préfabriqués maintenus en place par la dilatation des éléments isolants **[6]**

3/28 • • avec des vitres ou plaques similaires supplémentaires amovibles, encadrés ou non

3/30 • Revêtements, p.ex. pour protection contre les intempéries, à des fins décoratives

3/32 • Aménagements des battants caractérisés par le genre de mouvement; Aménagements des battants modèles dans les ouvertures; Caractéristiques des battants ou châssis ayant trait uniquement au genre de mouvement du battant **[3]**

3/34 • • pour un seul genre de mouvement (E06B 3/48 a priorité)

3/36 • • • avec un axe de rotation vertical unique sur l'un des côtés de l'ouverture, ou tournant dans l'ouverture (battants nécessitant une manœuvre de levée avant l'ouverture E06B 3/52)

3/38 • • • avec un axe de rotation horizontal en haut ou en bas de l'ouverture

3/40 • • • avec un axe de rotation vertical ou horizontal non placé sur le côté de l'ouverture, p.ex. battant à bascule

3/42 • • • Battants coulissants; Détails des châssis eu égard au guidage

3/44 • • • • Battants à glissement vertical

3/46 • • • • Battants à glissement horizontal

3/48 • • Battants reliés par leurs bords, p.ex. battants repliables

3/50 • • pour plusieurs genres de mouvement (E06B 3/48 a priorité)

3/52 • • • Battants nécessitant une manœuvre de levée avant l'ouverture

3/54 • Fixation des vitres ou plaques analogues

3/56 • • par mastic, ciment ou colles uniquement (E06B 3/64 a priorité)

3/58 • • par baguettes, tasseaux ou analogues (E06B 3/64 a priorité)

3/60 • • • par baguettes métalliques de serrage

3/62 • • • par baguettes élastiques analogues au caoutchouc

3/64 • • Fixation de plus d'une vitre au châssis

3/66 • Blocs comprenant plusieurs panneaux de verre ou analogues qui sont espacés et fixés les uns aux autres de façon permanente, p.ex. le long des bords (produits stratifiés composés essentiellement d'une feuille de verre B32B 17/00; revêtement du verre C03C 17/00)

3/663 • • Eléments pour espacer les vitres **[6]**

3/667 • • • Connecteurs pour ces éléments **[6]**

3/67 • • caractérisés par des aménagements ou des dispositifs additionnels pour l'isolation thermique ou acoustique **[6]**

3/673 • • Assemblage des unités (E06B 3/677 a priorité) **[6]**

3/677 • • Vidage ou remplissage de l'espace entre les vitres; Prévention de la condensation dans l'espace entre les vitres (au moyen d'éléments d'espacement E06B 3/663); Nettoyage de l'espace entre les vitres **[6]**

3/68 • Petits bois

3/70 • Vantaux de porte (châssis de battants E06B 3/04)

3/72 • • consistant en un cadre et des panneaux

3/74 • • • les panneaux étant en bois

3/76 • • • les panneaux étant métalliques

3/78 • • • les panneaux étant en matière plastique

3/80 • • souples

3/82 • • Portes planes, c. à d. avec une surface tout à fait plane (E06B 3/02 a priorité)

3/84 • • • en contreplaqué

3/86 • • • en matière plastique

3/88 • • Dispositifs de protection des bords des vantaux de porte (dispositifs de protection des doigts pour les portes ou les fenêtres E06B 7/36)

3/90 • Portes tournantes; Leurs logements (tourniquets E06B 11/08)

3/92 • Portes ou fenêtres extensibles une fois mises en place (battants coulissants pour fenêtres E06B 3/42; battants repliables E06B 3/48; dispositifs de clôture murale enroulable, p.ex. volets roulants, E06B 9/08)

3/94 • • Portes du type à soufflets

3/96 • Joints d'angle ou joints de bordure pour fenêtres, portes, ou châssis ou battants similaires **[4]**

3/964 • • utilisant des pièces d'assemblage séparées, p.ex. des pièces pour assemblages en T (E06B 3/984, E06B 3/988, E06B 3/99 ont priorité) **[5]**

3/968 • • • caractérisés par la façon dont les pièces d'assemblage sont fixées dans ou sur les éléments de châssis **[5]**

3/972 • • • • en augmentant la section transversale des pièces d'assemblage, p.ex. par expansion des pièces d'assemblage à l'aide de coins (E06B 3/976 a priorité) **[5]**

3/976 • • • • par déformation des éléments de châssis **[5]**
3/98 • • • • les pièces d'assemblage étant spécialement adaptées pour attirer les éléments de châssis l'un vers l'autre (E06B 3/972, E06B 3/976 ont priorité) **[5]**
3/984 • • spécialement adaptées pour éléments de châssis en bois ou en un autre matériau travaillé d'une façon similaire (E06B 3/99 a priorité) **[5]**
3/988 • • spécialement adaptées pour éléments de châssis en tôle ou en un matériau similaire en feuilles, avec une section transversale ouverte généralement en forme de U, p.ex. pour chambranles de portes **[5]**
3/99 • • pour éléments de châssis continus se croisant sans interruption (petits bois E06B 3/68) **[5]**

5/00 Portes, fenêtres ou fermetures analogues à buts particuliers; Structures de cadrage à leur effet
5/01 • Trappes
5/02 • pour constructions annexes ou caves; Autres fermetures simples non conçues pour être bien ajustées
5/04 • • avec chambranles en bois
5/06 • • avec chambranles métalliques
5/08 • • avec chambranles en béton ou autres matériaux analogues à la pierre, ou en matière plastique
5/10 • pour protection contre les raids aériens ou autres actes de guerre; pour d'autres buts de protection
5/11 • • contre les cambriolages **[6]**
5/12 • • contre la pression de l'air, les explosions ou les gaz
5/14 • • • Portes ou autres fermetures à l'épreuve des gaz; Adaptation des constructions fixes à cet effet
5/16 • • Portes ou autres fermetures à l'épreuve du feu; Adaptation des constructions fixes à cet effet
5/18 • • contre les radiations nocives (contre la chaleur E06B 5/16)
5/20 • pour isolation contre le bruit

7/00 Aménagements particuliers ou dispositions en rapport avec les portes ou fenêtres (écrans ou autres dispositifs protecteurs similaires E06B 9/00)
7/02 • pour assurer la ventilation, p.ex. à travers des doubles fenêtres; Aménagement de rosaces de ventilation (organes de commande du débit d'air en soi F24F 13/08)
7/03 • • Dispositifs de ventilation à insérer sous des fenêtres glissant vers le haut (déflecteurs pour la pluie ou les courants d'air E06B 7/26)
7/04 • • par des volets de ventilation (E06B 7/08 a priorité)
7/06 • • • par un seul volet de ventilation
7/08 • • Fenêtres, portes à persiennes ou grillages
7/082 • • • à lamelles rigides ou coulissantes
7/084 • • • à lamelles rotatives
7/086 • • • • reliées entre elles pour mouvement simultané **[2]**
7/088 • • • • • avec grillage de protection facial ou dispositif protecteur de sécurité **[2]**
7/09 • • • • • montées dans un battant mobile, p.ex. porte **[2]**
7/092 • • • • • manœuvrables en plusieurs groupes distincts **[2]**
7/094 • • • • • manœuvrables en série; caractérisées par un mouvement additionnel indépendant **[2]**
7/096 • • • • • manœuvrées ou reliées entre elles par une transmission (mécanismes de commande de battants avec jeu d'engrenages en général E05F 11/00) **[2]**
7/098 • • • • • avec dispositif d'étanchéité **[2]**
7/10 • • par structure particulière des éléments de châssis
7/12 • Moyens pour éviter la condensation (double vitrage E06B 3/24-E06B 3/28, E06B 3/64, E06B 3/66; dispositions pour le chauffage spécialement adaptées à des surfaces transparentes ou réfléchissantes H05B 3/84)
7/14 • Moyens pour l'écoulement de l'eau de condensation ou de l'eau d'infiltration
7/16 • Dispositions d'étanchéité sur les battants ou les parties qui travaillent avec les battants (E06B 7/098 a priorité) **[2]**
7/18 • • par bourrelets amovibles, p.ex. obturateurs d'air utilisés additionnellement pour le verrouillage
7/20 • • • retirés automatiquement à l'ouverture du battant
7/205 • • • • avec bandeau d'étanchéité monté sur le rebord **[2]**
7/21 • • • • avec bandeau d'étanchéité mobile dans le plan du battant **[2]**
7/215 • • • • avec bandeau d'étanchéité déplacé dans une position rétractée par des moyens élastiques, p.ex. des ressorts **[2]**
7/22 • • par bourrelets élastiques, p.ex. tubes de caoutchouc; par bourrelets souples, p.ex. en feutre ou en peluche, en bandes de métal souple (E06B 7/18 a priorité)
7/23 • • • Bandes ou tubes de plastique, caoutchouc mousse ou similaire
7/232 • • • Bandes souples en matériau dur, p.ex. métal
7/24 • • sans éléments d'étanchéité rapportés, p.ex. labyrinthes
7/26 • Dispositifs déflecteurs ou protecteurs contre la pluie, p.ex. sous les battants coulissants
7/28 • Autres dispositions portées par les portes ou les fenêtres, p.ex. panneaux de portes, fenêtres adaptées pour porter des plantes, crochets pour les laveurs de carreaux
7/30 • • Judas; Dispositifs pour parler à travers la porte; Portes avec fenêtres
7/32 • • Portes pour servir au travers; Portes avec passe-plats
7/34 • • Portes comportant des étagères (armoires en général A47B)
7/36 • • Dispositifs de protection des doigts **[7]**

9/00 Ecrans ou dispositifs de protection pour ouvertures, avec ou sans mécanismes de manœuvre ou de fixation; Fermetures de même structure (E06B 5/10 a priorité; battants pour portes ou fenêtres reliés par leurs bords E06B 3/48; équipement accessoire intérieur des portes ou fenêtres, ne faisant pas proprement partie du travail de finition du bâtiment, p.ex. rideaux, A47H; grilles en tant qu'élément de construction E04C 2/42; serrures, leurs accessoires E05B; pênes ou dispositifs d'immobilisation pour battants E05C; mécanismes de manœuvre pour battants en général E05F)
9/01 • Grillages fixés aux murs, portes ou fenêtres; Grillages se déplaçant avec les portes ou fenêtres; Murs en forme de grillages, p.ex. claustra
9/02 • Volets, grillages amovibles ou autres dispositifs de fermeture de sécurité, p.ex. contre l'effraction (fenêtres à persiennes ou grillages E06B 7/08; stores à lamelles E06B 9/26)
9/04 • • du type à battants, p.ex. tournants ou à glissière
9/06 • • rabattables ou repliables, p.ex. du type à soufflet ou en accordéon (portes du type à soufflets E06B 3/94; grilles du type à rouleau E06B 9/18)

9/08 • • Fermetures du type à rouleau (stores à rouleau E06B 9/40; dispositifs de manœuvre, de guidage ou de verrouillage pour fermetures à rouleau E06B 9/56; utilisables uniquement comme vélums E04F 10/06) **[5]**
9/11 • • • Volets à rouleau **[5]**
9/13 • • • • avec des éléments de fermeture en une seule pièce, p.ex. en tôle ondulée **[5]**
9/15 • • • • avec des éléments de fermeture constitués par des lattes ou analogues **[5]**
9/165 • • • • • avec des lattes s'escamotant l'une dans l'autre; avec des lattes entre lesquelles la distance peut être modifiée **[5]**
9/17 • • • • Eléments ou parties constitutives des volets à rouleau, p.ex. dispositifs de suspension, carters de volets, portes à guichet, orifices de ventilation **[5]**
9/171 • • • • • Rouleaux pour volets; Fixation des volets à rouleau aux rouleaux **[5]**
9/172 • • • • • • par des clavettes
9/173 • • • • • • par des agrafes ou des boutons
9/174 • • • • • Paliers spécialement adaptés aux volets à rouleau **[5]**
9/18 • • • Grilles du type à rouleau **[5]**
9/24 • Ecrans ou autres dispositifs protecteurs contre la lumière, notamment contre la lumière solaire; Ecrans similaires pour protection de l'intimité ou pour des raisons esthétiques (dispositions ou dispositifs de manœuvre, de guidage ou de verrouillage pour fermetures de type à rouleau E06B 9/56; écrans souples pendant librement A47H 23/00)
9/26 • • Stores à lamelles ou similaires, p.ex. stores vénitiens
9/262 • • • à bandes horizontales ou verticales reliées entre elles de façon souple; Stores en accordéon
9/264 • • • Combinaisons de stores à lamelles avec des volets à rouleau, des fenêtres à écran, des fenêtres ou des doubles vitrages; Stores à lamelles avec dispositifs particuliers
9/266 • • • Dispositifs ou accessoires pour fabriquer ou monter des stores à lamelles ou des éléments de ceux-ci **[3]**
9/28 • • • à lamelles horizontales, p.ex. non levables (fenêtres à persiennes ou à grillages E06B 7/08)
9/30 • • • • levables
9/302 • • • • • sans courroie de manœuvre, p.ex. avec pantographe ou tige à vis
9/303 • • • • • avec courroie de manœuvre
9/304 • • • • • • avec tige d'inclinaison et arbre de levage distinct
9/305 • • • • • • avec tige d'inclinaison et cordons de levage guidés le long d'une tige fixe
9/306 • • • • • • avec tige d'inclinaison le long de laquelle sont guidés les cordons de levage
9/307 • • • • • • détails des tiges d'inclinaison ou leur manœuvre
9/308 • • • • • • avec tige d'inclinaison et arbre de levage coaxiaux
9/32 • • • • • Dispositifs de manœuvre, de guidage ou de verrouillage (manœuvre des tiges d'inclinaison E06B 9/307)
9/322 • • • • • • Détails des dispositifs de manœuvre, p.ex. poulies, freins, tambours à ressorts, commandes (dispositifs d'usage général spécialement adaptés ou montés pour stocker, dérouler de façon répétée et stocker à nouveau des longueurs de matériau B65H 75/34)
9/323 • • • • • • Structure ou support du carter supérieur
9/324 • • • • • • Arrêtoirs de cordons
9/325 • • • • • • Dispositifs d'immobilisation empêchant le relevage
9/326 • • • • • • Parties constitutives des cordons, p.ex. boucles, boutons de tirage
9/327 • • • • • • Guides pour stores à lamelles relevables à lamelles horizontales
9/34 • • • • du type à rouleau
9/36 • • • à lamelles verticales
9/38 • • • Autres détails
9/382 • • • • Détails des courroies de manœuvre ou des chaînes de manœuvre, p.ex. boucles pour raccourcir sur place les courroies
9/384 • • • • Détails de l'interconnexion ou de l'interaction des courroies et des lamelles
9/386 • • • • Détails des lamelles
9/388 • • • • Détails des planchettes inférieures ou supérieures ou de leur fixation
9/40 • • Stores à rouleau (utilisables uniquement comme vélums E04F 10/06) **[5]**
9/42 • • • Parties constitutives ou détails des stores à rouleau, p.ex. dispositifs de suspension, carters de stores (consoles ou montures réglables pour stores à rouleau et rideaux amovibles A47H 1/13) **[5]**
9/44 • • • • Rouleaux pour stores; Fixation des stores à rouleau aux rouleaux **[5]**
9/46 • • • • • par des clavettes **[5]**
9/48 • • • • • par des agrafes ou des boutons **[5]**
9/50 • • • • Paliers spécialement adaptés aux stores à rouleau **[5]**
9/52 • Dispositifs de protection contre les insectes, p.ex. moustiquaires; Fenêtres à grillage à d'autres buts
9/54 • • Moustiquaires à rouleaux (leurs dispositifs de manœuvre, de guidage ou de verrouillage E06B 9/56) **[2, 5]**
9/56 • Dispositions ou dispositifs de manœuvre, de guidage ou de verrouillage pour fermetures à rouleau; Tambours à ressorts; Tambours à ruban; Leurs dispositions de contrepoids (dispositifs spécialement adaptés ou montés pour stocker, dérouler de façon répétée et stocker à nouveau des longueurs de matériau B65H 75/34) **[5]**
9/58 • • Dispositifs de guidage **[5]**
9/60 • • Tambours à ressorts actionnés uniquement par des éléments de fermeture **[5]**
9/62 • • Dispositions de contrepoids (E06B 9/60 a priorité) **[5]**
9/64 • • avec des rouleaux abaissables **[5]**
9/66 • • avec un rouleau situé dans le bas **[5]**
9/68 • • Dispositifs ou mécanismes de manœuvre, p.ex. à entraînement électrique **[5]**
9/70 • • • comportant un moteur électrique disposé à l'extérieur du rouleau **[5]**
9/72 • • • comportant un moteur électrique disposé à l'intérieur du rouleau **[5]**
9/74 • • • conçus pour la manœuvre électrique ou manuelle au choix **[5]**

9/76 • • • utilisant des manivelles **[5]**
9/78 • • pour la manœuvre manuelle directe, p.ex. au moyen de glands, au moyen de poignées **[5]**
9/80 • • Mesures de sécurité contre le déroulement intempestif ou l'ouverture sans autorisation; Dispositifs de freinage ou d'immobilisation; Dispositifs pour limiter le déroulement (dispositifs de verrouillage ou dispositions pour la manœuvre manuelle directe E06B 9/78) **[5]**
9/82 • • • automatiques **[5]**
9/84 • • • • contre le déroulement intempestif **[5]**
9/86 • • • • contre l'ouverture sans autorisation **[5]**
9/88 • • • • pour limiter le déroulement **[5]**
9/90 • • • • pour immobiliser l'élément de fermeture dans différentes positions choisies **[5]**
9/92 • • Moyens permettant aux fermetures d'être déplacées en dehors du plan d'ouverture **[5]**

11/00 Moyens pour permettre le passage à travers des clôtures, des barrières ou similaires, p.ex. échaliers (caractéristiques générales des portes E06B 1/00-E06B 9/00)
11/02 • Portails; Portes
11/04 • • caractérisés par le genre de suspension (suspensions en soi E05D)
11/06 • • caractérisés par le genre de fermeture (dispositifs d'immobilisation pour battants E05C)
11/08 • Tourniquets (à bord des véhicules B60N 5/00; avec moyens d'enregistrement G07C 9/02)